

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site	CLARETIE	Numéro	7510057844
Adresse du site	<b>11, Boulevard Jules Sandeau</b>	Hauteur	R+7 (25.70m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz</b>		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts - Orange présent (10/120/260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>22/07/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>24/07/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>22/08/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 100°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4.5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 320° : R+8 (28m)
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100): 100° &lt;5V/m - 200° &lt;2V/m - 320° &lt;5V/m</b> <b>5G (3500) : 100° &lt;3V/m - 200° &lt;1V/m - 320° &lt;3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	<b>29.12m pour les faisceaux fixes et orientables</b>		

#### Incidence visuelle

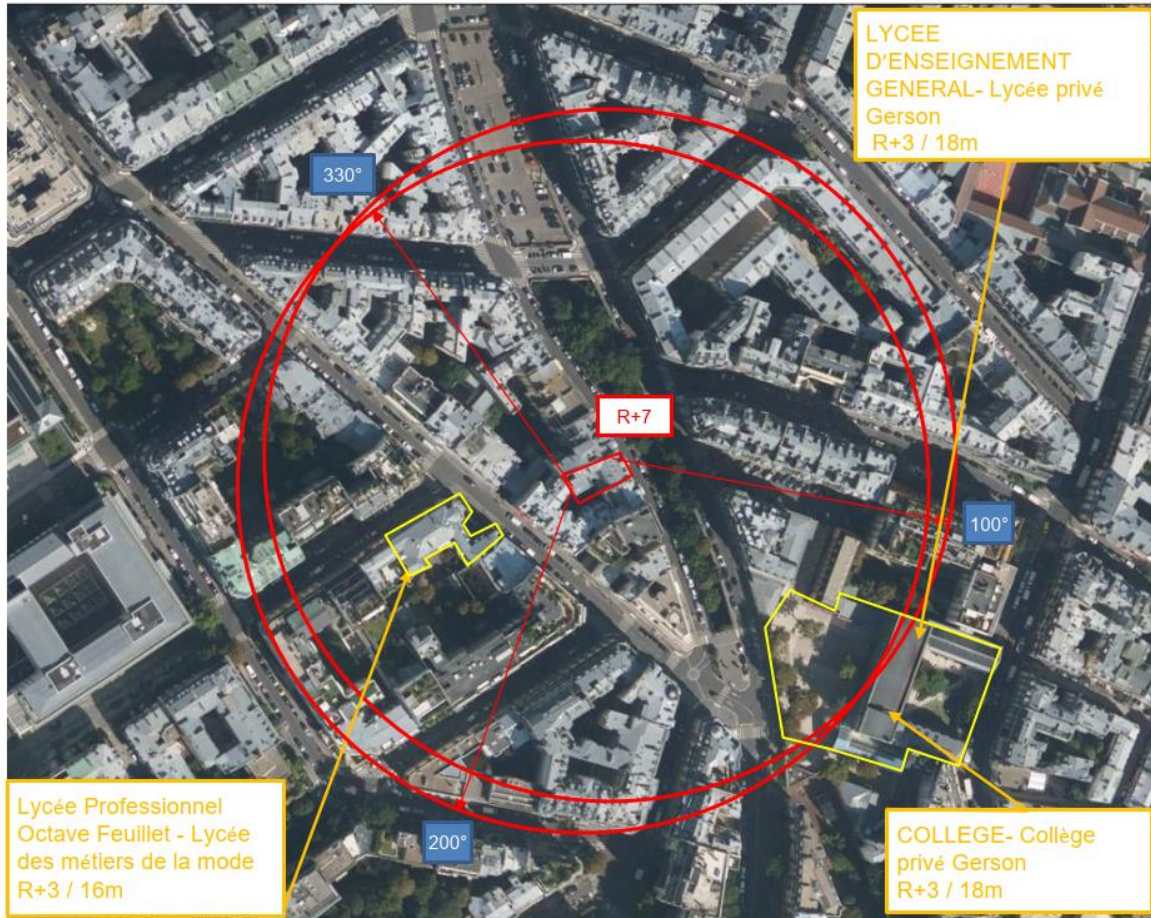
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées fixe intégrées dans une fausse cheminée et 1 antenne entrelacée sera sur mat en drapeau contre le mur pour la 3G/4G/5G NR3500.
Zone technique	Installation de la zone technique en sous-sol et des modules radio sur la partie basse des mâts supportant les antennes

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

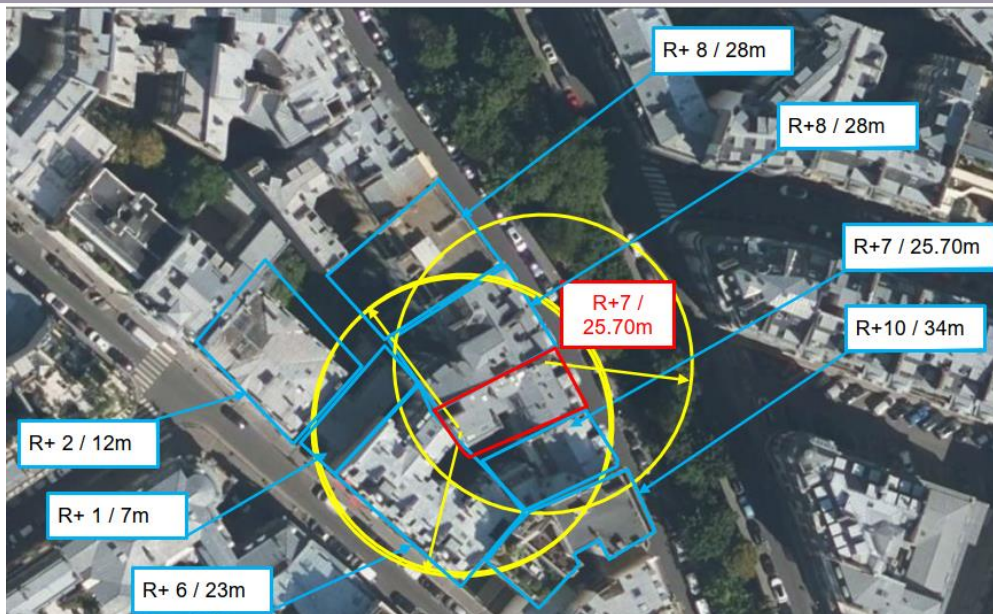
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/ antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
COLLEGE- Collège privé Gerson	31 RUE DE LA POMPE, 75016 PARIS	18m	Non	86m	1,3247 V/m
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL- Lycée privé Gerson	31 RUE DE LA POMPE, 75016 PARIS	18m	Non	86m	0,7291 V/m
LYCEE PROFESSIONNEL- Lycée Professionnel Octave Feuillet - Lycée des métiers de la mode	9 rue Octave Feuillet, 75016 PARIS	16m	Non	34m	0,4482 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 100°</i>	<i>Azimut 200°</i>	<i>Azimut 320°</i>
<b>Niveau Maximal</b>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<b>Hauteur</b>	<i>24.5 m</i>	<i>28.5 m</i>	<i>25.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

v. **Azimut 320°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



**Légende**

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	Azimut 200°	Azimut 320°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	28.5 m	28.5 m	26.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### vi. Azimut 320°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



#### Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Vue des Antennes Avant/Après

Les antennes non visibles depuis la rue.



**Vue des Azimuts****Azimut 100° :****Azimut 200° :****Azimut 320° :**